

RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER  
SEANCE DU 18 MAI 2000

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
<b>Point n° 1 :</b> <b>Approbation des comptes-rendus des séances du Conseil Scientifique des 20 janvier et 17 février 2000.</b>	Les comptes-rendus des séances du 20 janvier et 17 février 2000 sont adoptés à l'unanimité moins 1 abstention.	D.R.R.E. (pour diffusion et extrait sur le WEB)
<b>Point n° 2 :</b> <b>Demande de création d'une EMI-U<sup>(*)</sup> intitulée Macrophages, Médiateurs de l'Inflammation et Interactions Cellulaires (sous réserve) - Chef de projet : Monsieur B. PIPY</b>	Demande de l'EMI-U (INSERM-UPS) adoptée à l'unanimité.	D.R.R.E. (INSERM)
<b>Point n° 3 :</b> <b>Demande de création d'un laboratoire de recherche de Médecine d'Urgence de Montagne - Rapporteurs : Monsieur VIRENQUE et Madame MARCHAND (Avis des Facultés de Médecine Purpan, Rangueil ainsi que de l'O.M.P.)</b>	Sur proposition du chef de projet et de la Faculté de Médecine Purpan, l'équipe de recherche est intégrée au Laboratoire universitaire d'Adaptation à l'Exercice Musculaire et des Activités Posturo-cinétiques (Professeur RIVIERE) ; le laboratoire prend en compte la demande du responsable de l'équipe de recherche, le Professeur VIRENQUE, consistant en une autorisation de lieu de recherche au Pic du Midi et d'agrément de recherches expérimentales sur corps sains. Ces deux projets reçoivent l'avis favorable du Conseil Scientifique à l'unanimité, moins 3 abstention.	D.R.R.E. (Agence Française de Sécurité Sanitaire)
<b>Point n° 4 :</b> <b>Projet immobilier L4 (Institut Louis Bugnard) - XIIe Contrat de Plan Etat / Région - Rapporteur : Madame VAYSSE</b>	Avis favorable à l'unanimité et un refus de vote pour la demande d'expertise du projet immobilier L4 (Institut L.Bugnard) figurant au XIIe CPER-U3M.	D.R.R.E. (D.R.R.T.)

<sup>(\*)</sup> Equipe Mixte INSERM - UNIVERSITE.

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
<p><b>Point n° 5 :</b>  <b>Modification du volet recherche des statuts de l'IUT</b>  Rapporteur : Monsieur THUAU</p>	<p>Le Conseil Scientifique décide de transmettre la demande à la Commission des Structures de l'Université.</p>	D.A.G.M. <i>(Commission des Structures)</i>
<p><b>Point n° 6 :</b>  <b>Désignation d'une personnalité élue à titre personnel au Conseil Scientifique en remplacement de Monsieur FLAMANT, démissionnaire</b></p>	<p>Le Conseil Scientifique à l'unanimité approuve le remplacement de Monsieur FLAMANT par Monsieur OSSARD, nouveau Directeur de l'INRA, comme personnalité élue à titre personnel.</p>	D.R.R.E. D.A.G.M.
<p><b>Point n° 7 :</b>  <b>Amendements à la liste des laboratoires de l'Université Paul Sabatier.</b></p>	<p>La liste des laboratoires de l'UPS est adoptée à l'unanimité sous réserve de deux modifications.</p>	D.R.R.E. D.A.G.M.
<p><b>Point n° 8 :</b>  <b>Officialisation UPS de l'I.F.R. intitulé "Institut de Biologie Cellulaire et de Génétique" - Directrice : Madame RICHARD-FOY</b></p>	<p>Le Conseil Scientifique mandate Mme RICHARD-FOY pour préparer le projet de transformation de la FR Y 0002 en IFR avec objectifs scientifiques.</p>	D.R.R.E. <i>(C.N.R.S.)</i>
<p><b>Point n° 9 :</b>  <b>Contrat quadriennal 1999-2002 et XIIe CPER - U3M : résultats finaux après signature.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Le Conseil Scientifique prend acte des résultats présentés par Monsieur CAUBET, Vice-Président de l'Université.</li> <li>. Motion de défiance de la CGT concernant l'éventuelle création des S.A.I.C. (Service d'Activité Industrielle et Commerciale).</li> <li>. Avis favorable du Conseil Scientifique concernant le renouvellement d'un Diplôme d'Etudes Supérieures de Pharmacie Industrielle et Biomédicale</li> </ul>	- - D.R.R.E. <i>(Scolarité, CEVU)</i>

A Toulouse, le 2 avril 2001